

# droit civil + technologies

Et si nous faisons le point quant à l'impact des technologies de l'information sur le droit civil ! En effet, la révolution technologique, à l'instar de celles de l'écriture et de l'imprimerie, a transformé et transformera en profondeur nos modes de vie. Dans cette perspective, le droit dans sa fonction de régulation sociale ne peut y rester indifférent. Après des années de défiance réciproque, droit et technologie se doivent de nouer dialogue et de concilier la mouvance des technologies avec la pérennité du droit. Une défiance d'autant plus grande que le droit est vieux et que la technologie est neuve (telle que par exemple ce que l'on nomme le «web 2.0»).

Aussi, après avoir butiné çà et là certains (pas tous!) articles de loi (Code civil du Québec et autres lois essentielles) susceptibles d'être affectés par ces changements, nous avons le plaisir de présenter plus d'une vingtaine d'intervenants renommés (avocats et académiques) qui tenteront lors de cette conférence de nous éclairer sur ce qui change et ce qui ne change pas.

## DATE :

Jeudi 18 février 2010 de 14h à 18h et  
vendredi 19 février 2010, de 9h à 17h.

## LIEU :

### Centre des archives de Montréal

Édifice Gilles-Hocquart  
535, avenue Viger Est  
Montréal (Québec) H2L 2P3

## PRIX :

**250\$ (hors taxes).**

**200\$ (hors taxes)** pour les avocats et notaires de moins de 10 ans d'expérience et pour les avocats et notaires gouvernementaux.

**100\$ (hors taxes)** pour les universitaires et les étudiants (La Chaire en droit de la sécurité et des affaires électroniques offre des bourses au montant de ces frais aux étudiants de l'UDM qui s'inscrivent et qui assistent à la conférence).

## ORGANISATEURS :

**Chaire de l'Université de Montréal en droit de la sécurité et des affaires électroniques**

**Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil**

# droit civil + technologies



INSCRIPTION EN LIGNE :

[www.gautrais.com](http://www.gautrais.com)

[www.chairejlb.ca](http://www.chairejlb.ca)

Chaire en droit de la sécurité et  
des affaires électroniques



Chaire Jean-Louis Baudouin  
EN DROIT CIVIL



Faculté de droit  
Université de Montréal



Department of Justice  
Canada

Ministère de la Justice  
Canada

Québec 

Ministère des Services  
Gouvernementaux



18 février 2010 PM

13h30 - Inscription

14h - Mots de bienvenue

Vincent GAUTRAIS (Professeur – UDM)

## 14h00 - 15h30 - PANEL 1 Vie privée + technologies

PRÉSIDENT :

Jean-Louis BAUDOQUIN (Ancien juge à la Cour d'appel – Avocat Fasken Martineau)

article 2 PIPEDA - Définition de renseignement personnel

Éloïse GRATTON (Avocate – McMillan)

article 4 LPRPSP - Définition de collecte

Vincent GAUTRAIS (Professeur – UDM)

article 13 LPRPSP - Notion de consentement en ligne

Raymond DORAY (Avocat associé – Lavery)

15h30 -16h - Pause santé

## 16h - 17h30 - PANEL 2 Propriété + technologies

PRÉSIDENT :

Stefan MARTIN (Avocat associé – Fraser Milner Casgrain)

article 947 C.c.Q. - Droit d'auteur: propriété ou droit d'usage?

Valérie-Laure BENABOU (Professeure – Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines – France)

article 947 C.c.Q. - Notion de biens virtuels

Stéphane GILKER (Avocat associé - Fasken Martineau)

article 971 C.c.Q. - Accession mobilière

Pierre-Emmanuel MOYSE (Professeur – McGill)

17h30 - Cocktail

Durant le cocktail, aura lieu le lancement du livre de Vincent GAUTRAIS et Pierre TRUDEL, *Circulation des renseignements personnels et web 2.0*, Montréal, Thémis, 2010 (recherche financée par le Ministère des Services Gouvernementaux).

Vendredi 19 février 2010 AM

## 9h - 10h30 - PANEL 3 Contrat + technologies

PRÉSIDENT :

À confirmer.

article 1379 C.c.Q. - Contrat d'adhésion en ligne

Véronique WATTIEZ-LAROSE (Avocate – McCarthy Tétrault)

article 1564 C.c.Q. - Paiement + technos

Marc LACOURSIÈRE (Professeur – Laval)

article 54.1 et s. L.p.c. - Contrat de cyberconsommation

Anthony HÉMOND (Avocat – Union des consommateurs)

10h30 - 11h - Pause santé

## 11h - 12h30 - PANEL 4 Contrats nommés + technologies

PRÉSIDENT :

Didier LLUELLES (Professeur – UDM)

article 2085 C.c.Q. - Contrat de travail + technos

Karl DELWAIDE (Avocat associé – Fasken Martineau)

article 2098 et s. C.c.Q. - Contrat de services + technos

Marc TREMBLAY (Avocat associé – Ogilvy Renault)

article 2389 C.c.Q. - Proposition d'assurance + technos

Bertrand PAIEMENT (Avocat associé – Lapointe Rosenstein Marchand Melançon)

12h30 - 13h30 - Pause dîner

La présente conférence est reconnue par le Barreau du Québec pour l'équivalent de 9h de formation continue.

Vendredi 19 février 2010 PM

## 13h30 - 15h - PANEL 5 Responsabilité + technologies

PRÉSIDENT :

Pierre TRUDEL (Professeur – UDM)

article 1457 C.c.Q. – Responsabilité et diffamation

Patrice DESLAURIERS (Professeur – UDM)

article 22 LCJTI – Responsabilité et intermédiaires

Vicken PATANIAN (Avocat – Liban)

article 34 LCJTI – Responsabilité et sécurité

Nicolas VERMEYS (Avocate – CRDP – UDM)

15h - 15h30 - Pause santé

## 15h30 - 17h - PANEL 6 Preuve + technologies

PRÉSIDENT :

Benoît MOORE (Professeur – UDM)

article 2837 C.c.Q. – Écrit électronique

Patrick GINGRAS (Avocat – Ministère de la Justice - Québec)

article 2860 C.c.Q. – Original technologique

Claude MARSEILLE (Avocat associé – Blakes)

C.p.c. – Preuve électronique + procédure

Dominic JAAR (Avocat – Ledjit Inc.)

17h - Mots de clôture

Benoît MOORE (Professeur – UDM)

Attention : le nombre de places est limité. Premiers arrivés, premiers servis.

